

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JEAN BOURDON

Villes, campagnes, exode rural dans le passé

Journal de la société statistique de Paris, tome 98 (1957), p. 237-258

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1957__98__237_0

© Société de statistique de Paris, 1957, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VI

VILLES, CAMPAGNES, EXODE RURAL DANS LE PASSÉ

Le grand ouvrage du R. P. MOLS *Introduction à la démographie historique des villes d'Europe du XIV^e au XVIII^e siècle* (1) constitue une merveilleuse mine de faits et de raisonnements qu'il ne saurait être question de résumer et qui permettent de poser des problèmes dépassant même le très vaste cadre logique et chronologique qu'a rempli l'auteur. Dans l'ère préstatistique la population des villes est moins mal connue que celle des campagnes, mais elle était bien plus petite et elle en dépendait de deux manières.

La population urbaine — non pour sa totalité, on le verra, mais pour une part ordinairement croissante — était nourrie par les produits agricoles venus de la campagne. La ville « est un phénomène démographique *secondaire* (...) un *résultat* des moyens de communication, même quand elle est en même temps forteresse. En conséquence l'évolution d'une ville est conditionnée par les voies de communication terrestres ou fluviales ou maritimes qui y aboutissent. Ce fait, qui saute aux yeux au XIX^e et au XX^e siècle est vrai aussi pour l'Antiquité, le moyen âge et le XVIII^e siècle. Les *routes* du XVIII^e ont en France provoqué un développement des villes qui ne peut être discuté et de Paris en premier lieu » (Éd. Esmonin).

(1) Louvain, 3 vol., in-8, 1954-1955-1956. — MM. André AYMAR, professeur à la Sorbonne, ESMONIN, professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Grenoble, et MEUVRET, directeur à l'École Pratique des Hautes-Études, à qui nous avons communiqué nos réflexions, ont bien voulu nous adresser des remarques dont les principales sont reproduites ci-dessous.

Voilà pour les aliments et voici pour les hommes : J. J. Rousseau ne se trompait pas en dénonçant les grandes villes comme les tombeaux du genre humain et Harmsen estimait qu'en deux générations la population des villes devait être remplacée par des ruraux ; peut-être s'exagérait-il la rapidité du mouvement (1) mais il en avait bien discerné le sens. La population urbaine devait décliner si les campagnes voisines avaient elles-mêmes plus de décès que de naissances — ainsi en Bretagne à la fin de l'Ancien Régime (2) — ou si elle était trop nombreuse par rapport à la population rurale — ainsi en Hollande où les petites villes diminuèrent parce que l'exode rural allait presque tout entier à Amsterdam, Rotterdam et La Haye (3). La surmortalité urbaine devait persister au XIX^e siècle et même dans la Suède, qui a la première réalisé l'abaissement de la mortalité rurale. — Mortalité générale pour 1.000 habitants :

	<u>R</u>	<u>C</u>	<u>V</u>	<u>V/C</u>
1816-1840	23,45	22,26	34,44	154,7
1901-1905	15,48	15,46	15,57	100,7

Encore ces chiffres (4) sous-évaluent-ils les mauvaises conditions sanitaires des villes : l'exode rural leur vaut ordinairement un excès d'adultes, plus résistants aux maladies par nature, et une moindre proportion d'enfants et de vieillards, plus fragiles par nature aussi ; à l'égalité de la mortalité générale correspond dans la plupart des cas un excès en ville de la mortalité par âges, qui est la véritable mesure des conditions d'hygiène. Ces conditions d'hygiène peuvent être favorables dans des campagnes même fort pauvres — la Suède le prouvait en 1816-1840 — mais dans les villes seulement au prix de très grandes dépenses, qui étaient impossibles et même impensables avant le développement récent de la richesse occidentale.

Il est nécessaire d'étudier à la fois la population des villes, celle des campagnes et leur total : celle du pays tout entier. Ce ne sera nullement contredire M. Esmonin, qui nous écrit : « Qu'on ne cherche pas à connaître *d'abord* le total général de la population, avant d'avoir établi sérieusement les chiffres partiels dont ce total est composé ». La règle cardinale de la démographie historique nous paraît être que dans l'ère statistique, où bien des pays exotiques ne sont pas encore entrés, le chiffre global de la population, connu avec une approximation très suffisante, est le point de départ des raisonnements démographiques, mais que dans l'ère préstatistique ce même chiffre, évalué avec une marge d'erreur considérable, est le point d'arrivée. Trop d'auteurs ont méconnu ce contraste, prétendu donner le chiffre de la population des divers pays à différentes dates et déconsidéré la démographie historique. M. Esmonin condamne,

(1) C'est le sentiment du P. Mols (t. II, p. 391) : la formule ne lui paraît exacte que pour les cas extrêmes, comme ceux de Londres et de Rome (cf. t. II, p. 368 et 366).

(2) MOLS, citant des Pommelles : chiffres pour 1779-1788.

(3) Remarque très intéressante du P. Mols (t. II, p. 333-334).

(4) SUNDBARG, *Bevolkerungstatistik Schwedens*, p. 68-70. — Mortalité générale : R : royaume (voisine de celle des campagnes quand celles-ci renfermaient la grande majorité de la population), C : campagnes, V : villes, V/C : pourcentage de la mortalité des villes par rapport à celle des campagnes. La mortalité de 22,26 ‰ était basse en 1816-1840. Aujourd'hui l'extinction des populations urbaines est bien moins déterminée par leur mortalité que par une fécondité faible dans les petites villes et dérisoire dans les grandes.

comme nous, leur précipitation téméraire; elle n'inspire pas, bien au contraire, la poursuite simultanée d'études parallèles, qui s'entraident et permettent de constituer une *Sachkritik*, analogue à celle que H. Delbruck porta dans l'histoire militaire et partant de ce postulat qu'il est des liaisons entre les faits sociaux, comme entre une dentition de carnivore et un intestin court. Constaté l'action d'un facteur ne permet pas d'affirmer que ses conséquences se sont produites, mais donne à tenir pour médiocrement vraisemblable qu'elles n'aient pas eu lieu et pour encore moins vraisemblable que leur contraire se soit produit — au moins tant qu'on n'aura pas découvert un facteur agissant en sens inverse du premier et d'importance comparable. — Cette critique doit aller du connu à l'inconnu : on voudrait en esquisser ici un exemple, en remontant du xviii^e siècle français à des périodes plus anciennes.

LA DOCUMENTATION. — Elle est déjà meilleure pour notre xviii^e siècle, qu'on pourrait dire intermédiaire entre les ères statistique et préstatistique. Certes il est des « dénombrements » qu'on doit purement et simplement écarter et d'autres dont les procédés doivent être discutés de près. En 1637 on a compté les maisons à Paris, (1) mais comment a-t-on déduit de leur nombre celui des habitants? Une évaluation de la population fondée sur les quantités de grains déclarées nécessaires serait beaucoup trop forte, car les déclarations étaient celles des boulangers désireux d'obtenir plus de farine ou un rayon d'approvisionnement plus étendu (J. Meuvret). On ne distingue pas entre la population qui habitait dans les murs de Paris et celle de l'agglomération, faubourgs compris (Éd. Esmonin). Mais tous les dénombrements ne méritent point pareille critique et surtout les relevés de mariages, naissances et décès sont d'une qualité meilleure — sans qu'on doive leur accorder une foi aveugle. « J'ai vu avec plaisir dans la *Revue de Synthèse* que L. Henry se ralliait à l'idée que les statistiques de naissances et de mariages pourraient servir, plus utilement que tous ces prétendus dénombrements, à connaître le chiffre de la population. Je l'ai déjà dit souvent, mais attention, quand il dit que les registres d'état civil sont en général bien tenus au xviii^e siècle, il me paraît s'aventurer beaucoup. Il n'a pas dû en voir un grand nombre et certainement pas lu la correspondance entre La Michoïdière et les intendants lors de la confection des états du mouvement de la population, sous Louis XVI! — Mon avis est que l'on n'arrivera à une approximation suffisante de la population du xviii^e siècle qu'en combinant les données : des dénombrements effectifs et sérieux que l'on possède; des statistiques de feux, des statistiques de communiantes et des [actes] des registres paroissiaux » (Éd. Esmonin).

COMPARAISON AVEC LES RECENSEMENTS ULTÉRIEURS. — Il suffira d'en citer un exemple.

A la veille de la Révolution, le mur des fermiers généraux engloba dans Paris tout ce qui était urbain et en outre des champs, des prairies. Au-delà le département nommé en 1790 de Paris et en 1795 de la Seine, ne comptait pas de ville importante : à chacun des arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux, qui

(1) Il importe de rappeler ici « La démographie de l'ancien Paris » de M. Landry (*Journal de la Société de Statistique...*, février 1935) et de dire tout ce que nous lui devons, même sur les points où nos conclusions diffèrent des siennes.

comprenaient les communes réunies à Paris en 1860, on attribuait au début du Consulat environ 40.000 habitants contre 547.756 à Paris population communale qui était aussi celle de l'agglomération. Pinteville de Cernon dans son *Nouveau Dictionnaire* (1791) porte la population du département à plus de 900.000 habitants. Ce chiffre ne résulte pas d'une faute d'impression, car il se trouve deux fois dans ses papiers, que nous a communiqués son descendant, le baron de Cernon, mais il paraît exclu par les chiffres trouvés aux recensements des ans II et V et de 1801 (600.000 seraient vraisemblables pour le département et 520.000 pour Paris).

De telles comparaisons ne doivent cependant être pratiquées qu'avec une extrême prudence. Elles postulent qu'un très grand changement de la population n'a pu se produire en quelques années. Cela est vraisemblable dans les périodes calmes -- mais non prouvé car est-on certain d'avoir relevé tous les facteurs qui ont pu agir? Cela ne saurait être supposé à propos d'une ville-champignon du Far-West ni lorsqu'un bouleversement s'est placé entre les deux dates considérées. La Révolution a été pour Paris un bouleversement. Les chiffres de ses naissances et décès de 1789 à 1801 sont connus — mais devraient être interprétés : il n'y a pas eu que des Parisiens guillotiné à Paris. Les migrations ne peuvent être que conjecturées : émigrés à l'étranger; suspects, probablement bien plus nombreux, qui sont allés se terrer à la campagne, les uns et les autres emmenant femmes, enfants et domestiques; jeunes gens partis à l'armée, etc.

LA POPULATION DE LA FRANCE a-t-elle présenté « un accroissement global notable (et chiffrable) entre 1700 et 1790? 1^o) Il faut tenir compte de l'accroissement territorial (Lorraine, Corse, Orange) et des enclaves non dénombrées en 1700 (Dombes, principauté de Turenne, Clermontois, etc.) — 2^o) Et surtout ce chiffre de 19 ou 20 millions en 1700 que l'on emprunte à Vauban les yeux fermés, est tout ce qu'il y a de plus incertain. Évaluations fantaisistes, omissions, erreurs s'entassent dans les chiffres des Mémoires des Intendants » utilisés par Vauban (Ed. Esmonin).

Le point d'arrivée — 26 millions d'habitants en 1789 — est assez voisin des recensements ultérieurs pour qu'on puisse l'admettre, avec une marge d'erreur possible en plus ou en moins : les risques d'erreur sont moindres qu'à propos de Paris, puisque les migrations intérieures n'entrent pas en jeu. La population initiale est fort mal connue : on ne saurait donc chiffrer l'accroissement. Peut-on admettre qu'il ait été réel et même notable? C'est l'opinion de G. Weulersse (*Le Mouvement physiocratique de 1756 à 1770*) et de M. Labrousse (*La crise de l'économie française*) : ils tiennent cet accroissement pour la principale des causes de la dégradation, qu'ils admettent aussi, de la condition populaire au XVIII^e siècle, ce qui est hors de notre sujet. Un accroissement notable, mais non chiffrable, de la population française, à partir non de 1700 mais d'une date approximative, postérieure (peut-être aux environs de 1730 ou 1740) nous paraît vraisemblable pour le motif suivant : au XVII^e siècle — et dans les siècles précédents — la population française était périodiquement décimée par des famines. Cependant elle ne disparaissait pas : c'est la preuve que les années ordinaires, présentant plus de naissances que de décès, compensaient

les déficits exceptionnels. A partir du second tiers ou du milieu du xviii^e siècle (la date précise n'importe pas dans notre raisonnement) les plus mauvaises années donnèrent seulement autant de décès que de naissances. A moins de supposer — ce que rien ne permet — que les excédents des années ordinaires aient disparu, on doit bien admettre que la succession de ces excédents devait entraîner une augmentation de la population — sans pour cela imaginer une augmentation de la natalité, c'est-à-dire de la proportion des naissances à la population (N/P). Les éléments de cette hypothèse s'accordent et c'est déjà une présomption en sa faveur; mais surtout elle est conforme à ce qui paraît s'être passé dans tous les pays, avant les progrès de la médecine pastorienne. Il faudrait, pour l'écarter, découvrir un facteur contraire et d'égale force.

NAISSANCES ET DÉCÈS DANS LES VILLES FRANÇAISES AU XVIII^e SIÈCLE. — Selon des Pommelles, de 1779 à 1788 les villes de 20 généralités ont présenté des excédents de naissances et celles de 10 généralités seulement des excédents de décès. A Paris les chiffres sont connus de 1709 à 1789 : pour 81 années un excédent de 5.078 décès, soit une soixantaine par an — autant dire l'équilibre, contre un excédent de 22.790 décès pour 12 années et 9 mois du xvii^e siècle (1670-1675 et 1678 à septembre 1684 : seuls chiffres publiés). L'amélioration est évidente; établissait-elle un équilibre réel aussi bien qu'apparent? Discuter la question à propos de Paris, où les documents sont plus abondants, permet des conjectures relatives aux autres villes.

Les enfants baptisés à Paris n'étaient pas tous enfants de Parisiens. Des femmes de la banlieue venaient accoucher dans la capitale : leur nombre, bien moindre qu'aujourd'hui (1), ne doit cependant pas être négligé. Beaucoup d'« enfants trouvés » étaient amenés de la province à Paris et certains d'entre eux y étaient baptisés, pour la première ou pour la seconde fois. — Les décès des Parisiens n'étaient pas tous portés sur les registres paroissiaux de leur ville. Nombre de petits Parisiens étaient mis en nourrice à la campagne; une grande part d'entre eux y mouraient : autant de décès dont les mortuaires de Paris étaient déchargés. Nombre de Parisiens — 6 à 7.000 par an selon des Pommelles — s'engageaient dans l'armée : ceux qui mouraient au loin n'étaient pas non plus comptés dans la mortalité de la capitale. En apparence la balance des naissances et des décès était, à Paris, presque en équilibre; en réalité elle devait être assez fortement déficitaire. Pareilles corrections ne devraient-elles pas être effectuées dans beaucoup d'autres villes, dont elles accroîtraient le déficit, diminueraient ou supprimeraient l'accroissement apparent?

Cet accroissement apparent aurait-il été réel que les progrès de la démographie nous interdiraient de lui accorder une trop grande signification. L'exode rural existait déjà — comme dans tous les temps : on ne peut discuter que de son ampleur. Aujourd'hui il donne à beaucoup de villes, Paris notamment, une proportion exceptionnelle d'adultes, qui dissimule l'excès de la mortalité à chaque âge et la faiblesse de la fécondité : au début du xx^e siècle le léger excédent des naissances de Paris correspondait à une population qui, sans les apports extérieurs, se serait éteinte. Ne doit-on pas supposer pareille

(1) Classer les naissances d'après le domicile de la mère, comme le fait l'I. N. S. E. E. depuis quelques années, réduit d'un peu plus du tiers la natalité lyonnaise.

situation à Paris, et dans beaucoup d'autres villes, au XVIII^e siècle, et dans bien des siècles précédents? On peut, croyons-nous, admettre au point de départ que dans les siècles passés les villes, même lorsqu'on y comptait plus de naissances que de décès, auraient présenté un taux de reproduction nette de Kuczynski déficitaire. Les termes mêmes de ce postulat impliquent l'absence des chiffres, propres à le vérifier directement, mais il est assez vraisemblable pour qu'on puisse l'accepter comme hypothèse de travail, qui devra être rejetée si les faits la démentent. Elle conduit à penser que l'exode rural fut de tous les temps, et que sans lui les villes auraient disparu. A-t-il pris une ampleur particulière en France au XVIII^e siècle au point de diminuer absolument la population rurale?

VILLES ET CAMPAGNES FRANÇAISES AU XVIII^e SIÈCLE. — « La dépopulation des campagnes au profit des villes est très probable. Outre les constatations directes, il y a les indices et témoignages indirects : engagements de paysans comme domestiques à la ville pour échapper à la milice, afflux des miséreux dans les villes lors des disettes, lamentations sur la raréfaction de la main-d'œuvre agricole, hostilité générale des bourgeois à l'instruction des paysans, etc... C'est d'ailleurs le motif qu'invoquent tous ceux qui déclarent que le royaume se dépeuple, et ce fut la croyance générale, qui a fait traiter avec scepticisme les calculs de Messance, Expilly, Montyon, et autres » (Ed. Esmonin).

Plusieurs de ces indices appellent des remarques : a) les affamés qui se présentaient aux portes des villes en étaient souvent repoussés par les « chasseur-croquants ». Des autres, certains restaient en ville : c'était un gain pour la population urbaine et une perte pour la population rurale. Mais beaucoup ne retournaient-ils pas à la campagne quand ils pouvaient y trouver travail et nourriture? Combien surtout mouraient en ville, à l'hôpital notamment, au lieu de périr, de faim aussi, à la campagne? Ce sont là des faits de tous les temps, mais de plus à partir du milieu du XVIII^e siècle la fin des grandes famines en France n'a-t-elle pas tendu à réduire ces « marches de la faim »? — b) les lamentations sur la raréfaction de la main-d'œuvre agricole n'émanaient-elles pas de grands propriétaires, qui avaient besoin d'une nombreuse main-d'œuvre pour la fenaison ou la moisson et s'inquiétaient peu de son chômage en hiver? Forbonnais voyait dans leurs plaintes le langage de l'avarice et assurait qu'au projet de ramener des Français du Canada dans la métropole il avait été répondu qu'on avait trop de monde partout. — c) les catastrophes qui déciment la population, frappent l'attention, à laquelle échappe une augmentation lente : c'est, disait Henri Hauser, ce qui, avant les recensements fit croire si souvent à une dépopulation.

A propos de tous ces indices il faut encore se demander si, fondés sur des faits isolés, ils permettent des conclusions numériques ou même seulement générales. Le problème se pose bien souvent en histoire. Les sources narratives recueillent principalement les faits frappants, c'est-à-dire exceptionnels : qui l'oublie risque de se représenter le passé à la façon des images d'Épinal où le régiment compte beaucoup d'officiers et peu de soldats.

La Sachkritik part des conditions générales d'une société, elle peut aboutir à des conclusions générales — certes approximatives et même incertaines,

sujettes peut-être à une révision, mais qui sera fort instructive, de même que dans les sciences expérimentales l'élimination d'une hypothèse fautive est ordinairement la source d'une découverte. — Sauf le cas exceptionnel du touriste en villégiature, on ne quitte son lieu d'habitation que pour exercer un métier. Avant la révolution industrielle les villes n'offraient pas assez d'emplois pour attirer une immigration considérable. Le nombre des laquais frappe l'imagination : il n'était cependant pas tel qu'il put diminuer d'un fort pourcentage celui des jeunes campagnards. Au XIX^e siècle l'Angleterre, puis l'Allemagne et d'autres pays ont présenté à la fois une augmentation de la population totale et une diminution de la population des campagnes, les villes s'accroissant à la fois du gain général et de la désertion des campagnes. Mais supposer un pareil mouvement en France entre 1750 et 1789 (ou dates légèrement différentes) c'est commettre un anachronisme économique. Les documents, mieux étudiés, permettront, on peut l'espérer, de choisir pour cette période entre deux hypothèses : 1^o) La population totale de la France est restée stationnaire (probablement grâce à un léger excédent de naissances dans les campagnes ou la plupart d'entre elles, balançant un excédent de décès dans les villes); l'exode rural a donné aux villes la compensation de leur excès de décès et une légère augmentation, égale en chiffre absolu à la diminution des campagnes, mais plus forte en pourcentage de l'effectif initial qui était bien plus faible dans les villes. — 2^o) La population totale de la France a présenté un accroissement. Très faible, il a pu se porter tout entier dans les villes, plus fort il a dû se partager entre villes et campagnes; considérable il a dû en majorité rester dans les campagnes et augmenter leur population en *chiffre absolu*, plus que celle des villes. J'ai essayé de chiffrer cette hypothèse (*Revue de Synthèse* avril-juin 1956, p. 231-234) mais les objections de M. Esmonin m'ont prouvé que je pouvais sembler affirmer des chiffres, auxquels je demandais seulement de donner une forme concrète à un raisonnement qui pourrait être formulé avec d'autres chiffres. L'essentiel est de ne point partir d'hypothèses qu'excluent les conditions du temps.

POPULATION DES VILLES AUX DIFFÉRENTS SIÈCLES. — M. Ferdinand Lot, dans ses admirables travaux, a relevé la superficie des villes, la densité, ou plutôt le maximum de densité de population qui n'a pu être dépassé — Cette méthode suppose 1^o) Une ville fortifiée : la superficie bâtie d'une ville ouverte, dans le passé, est inconnue, la comparaison entre les villes ouvertes du Haut-Empire et les villes fortifiées du Bas-Empire oblige à chercher d'autres indices, très vagues, des conditions qui ont pu provoquer un déclin — 2^o) Une superficie entièrement bâtie : l'étendue d'un oppidum gaulois ou de la grande Syracuse était destinée à abriter en cas de péril, les réfugiés de toute la campagne environnante; elle ne nous apprend rien sur la population permanente. — 3^o) Aucun faubourg habité hors des murailles : si les enceintes du Bas-Empire n'entouraient, comme le pense M. Roblin, qu'un réduit fortifié, elles ne peuvent nous faire connaître l'effectif des civils, qui habitaient en dehors d'elles, mais au mieux celui des soldats et de leurs familles, si du moins elles étaient autorisées à loger avec eux dans le *castrum*.

Avant de raisonner sur la superficie d'une ville fortifiée, on devrait se

demander : 1^o Ce qu'a pu coûter la construction de l'enceinte; avec des questions annexes, par exemple : le travail a-t-il été salarié, ce qui supposait pour la municipalité ou l'État des ressources pécuniaires, ou fourni par des corvées, gratuites ou presque gratuites (1), qui étaient obtenues plus aisément qu'une contribution en argent. — 2^o Pour quel motif cette dépense a-t-elle été engagée? S'agit-il de résister à une armée ennemie pourvue d'un puissant matériel de siège (2)? Épargner sur la longueur de l'enceinte pour accroître sa hauteur ou son épaisseur sera raisonnable, à moins qu'il ne soit nécessaire de l'étendre jusqu'à une crête. Les murailles sans défenseurs sont à peu près sans valeur : il ne faut pas en construire plus qu'on n'en peut garnir de combattants — précepte qui paraît avoir été souvent oublié, car pendant la guerre de Cent Ans plusieurs de nos villes fortes furent prises plus qu'aisément parce que leur garnison était dérisoire (3). — Inversement un mur d'octroi, avec quelques gabelous, suffit pour arrêter les fraudeurs; on peut l'allonger assez pour englober toutes les maisons habitées et avec elles beaucoup de terrains non bâtis : l'accroissement des perceptions couvrira largement celui des frais, car la surface englobée augmente beaucoup plus que son périmètre. — Entre ces deux extrêmes il est des situations intermédiaires. Après la rupture du cordon défensif de l'Empire au milieu du III^e siècle, Aurélien entoura Rome d'une enceinte très longue et qui de cette date à 1870 a été forcée je ne sais combien de fois. Cette construction supposait-elle une armée campée dans Rome, assez nombreuse pour vaincre l'agresseur en rase campagne et pour n'avoir aucun besoin de s'enfermer derrière des murailles? L'admettre serait prêter à l'empereur une absurdité, mais n'a-t-il pu penser que les Barbares seraient arrêtés par le mur, même peu défendu? Il en aurait conclu d'étendre la protection — comme la perception des droits lorsqu'il s'agissait d'un mur d'octroi — non seulement aux quartiers habités de façon dense mais encore à tous les hôtels particuliers éparpillés dans leurs jardins. — Si cette interprétation est admise, ne doit-on pas craindre de commettre une grande exagération lorsqu'on prétend évaluer la population de la Rome antique d'après sa superficie? Au XVI^e siècle et encore en 1870 le nord et l'ouest du territoire englobé par le mur d'Aurélien présentaient seuls le caractère d'une agglomération urbaine; l'est et le sud constituaient une banlieue très faiblement habitée : un semblable contraste, tout au plus moins accusé, semble bien avoir existé à l'époque impériale. Les fouilles archéologiques exécutées à Rome ont été très nombreuses. Certes il subsiste bien moins des maisons populaires que des monuments solidement construits assez cependant pour qu'on puisse *esquisser* un plan des zones habitées, à côté du plan monumental qui a presque exclusivement préoccupé les archéologues

(1) Beaucoup de seigneurs, dans les siècles passés, se sont avisés que pour obtenir un bon travail champêtre la surveillance n'était guère possible et que mieux valait le récompenser : les allocations de vivres pour corvées bien faites étaient tarifées dans des actes qui ont été conservés surtout en Allemagne.

(2) Les remarquables communications présentées par M. Aymard à la *Semaine archéologique de Nancy* (octobre 1957) sur « La poliorcétique » et « Le mercenariat » dans l'Antiquité sont d'un intérêt capital pour la démographie historique et paraîtront dans le compte rendu de la *Semaine*. Convient-il de signaler aussi nos articles : « Les effectifs militaires et la démographie historique » « Les famines » (*Revue Anthropologique*, 1956 et 1957)?

(3) Peut-être les citadins craignaient-ils autant les pillages des hommes d'armes amis que ceux de l'ennemi, toujours est-il qu'après avoir fait la dépense de construire des murailles, ils ne s'étaient pas mis en état de résister à un siège en règle ni même à un coup de main.

— ce qui est aussi une manière de voir dans le passé les officiers et non les soldats. — En généralisant et en adoptant une formule propre à retenir l'attention mais qui devrait être atténuée, beaucoup d'enceintes n'ont-elles pas été construites pour protéger une ville non contre une armée régulière mais contre une patrouille de cavalerie ennemie ou une bande de brigands?

Ne faudrait-il pas tenir compte aussi des professions, comme pendant le xviii^e siècle? Tant que l'agriculture resta rudimentaire, elle devait, pour nourrir les hommes, les employer presque tous (mais non pendant tout leur temps, car elle est le type de l'industrie saisonnière). La population des villes comprenait 1^o) Des nobles, au moins dans certains pays ou certains temps, des ecclésiastiques, des marchands et leurs serviteurs, ce qu'on appellerait aujourd'hui des tertiaires — peut-être avec quelques artisans supérieurs, spécialisés dans leur métier, produisant plutôt des objets chers, donc travaillant surtout pour la classe riche. — 2^o) Des artisans pour qui l'agriculture était le second métier. — 3^o) Des agriculteurs pour qui l'artisanat était l'accessoire. — 4^o) Peut-être enfin des hommes voués exclusivement à l'agriculture : rares à la campagne, ils devaient l'être encore plus à la ville, si même ils s'y rencontraient. La première catégorie, seule complètement étrangère à l'agriculture, était peu nombreuse et vivait des redevances paysannes : c'était un parasite de la campagne. Entre la seconde et la troisième la distinction fondée sur la proportion entre les occupations, ne pouvait être absolument précise, mais les villes allemandes, alsaciennes et suisses, avaient au moyen âge, des corporations de vigneron, de maraîchers et parfois de cultivateurs : n'est-il pas au moins vraisemblable qu'ils se soient groupés d'après leur occupation principale?

Les parasites de la campagne ne pouvaient être nombreux : il faut beaucoup de volés pour nourrir un voleur. Les grandes villes étaient celles qui étendaient au loin leur exploitation : Rome à l'Empire ou à la Chrétienté et non pas seulement à l'État Pontifical. L'exploitation, permise par la domination politique, pouvait l'être aussi par la prépondérance religieuse ou commerciale « Dans certains petits États la ville peut avoir été plus importante : Athènes — Le Pirée groupait, au iv^e siècle, au moins la moitié de la population de l'Attique (impression, mais bien appuyée); il faut donc songer à un ensemble géographique assez large. Et puis, il faudrait marquer le ricochet : la ville vit du commerce pour une bonne part, c'est-à-dire des bénéfices faits sur des classes sociales qui, à leur tour, tirent en dernière analyse leur richesse de l'exploitation des travailleurs ruraux. En somme de simples nuances à ajouter » (André Aymard). La Grande-Bretagne, à l'apogée de sa puissance économique, avait aussi, suivant un mot fameux, ses champs de blé en Russie, ses vignobles en France et ses vergers sur les bords de la Méditerranée — mais avec deux différences essentielles. Son avance industrielle lui permettait de payer en produits fabriqués les aliments et les matières premières qu'elle recevait. Les bateaux de fer transportent infiniment plus que les petits voiliers de l'Antiquité : le lecteur qui oublierait cette différence ou plutôt ce contraste absolu entre les proportions, pourrait aussi bien confondre avec les Alpes les monts de Flandre et leurs 180 mètres d'altitude.

L'effectif des autres catégories dépendait de la possibilité de cultiver la campagne en habitant la ville. La banlieue, proche mais peu étendue, pouvait-

elle occuper beaucoup de travailleurs? Oui, si elle se composait de vignes ou de jardins maraîchers. La culture des oasis se rapprochant de la culture maraîchère, c'était une raison (peut-être contrecarrée par d'autres) pour qu'au moyen âge, les villes d'oasis des pays musulmans fussent plus peuplées que celles des chrétiens. Les cultivateurs de céréales allaient travailler beaucoup plus loin; les cas extrêmes sont ceux de l'Italie du Sud; à Lucera, en Apulie, on entend à 3 h. 30 du matin le vacarme des charrettes qui mènent les cultivateurs à 15 kilomètres.

La population des villes ne pouvait constituer plus qu'une fraction très restreinte de la population totale. En face de cette proportion maximum existait-il une proportion minimum? Henri Sée l'a cru; à Ferdinand Lot, qui attribuait à la France médiévale des campagnes fortement peuplées et des villes minuscules, il a objecté (*Revue d'Économie Politique*, 1921, p. 650) qu'au xix^e siècle la Russie et l'Amérique du Sud, à ses yeux d'économie médiévale, concentraient 10 % de leur population dans les villes; il concluait non à l'importance des villes, mais à la faible population des campagnes. Pour fonder cette conclusion il faudrait établir que la campagne avait besoin de la ville. Mais la ville achetait à la campagne plus qu'elle ne lui vendait et payait la différence avec les impôts et redevances, consommés chez elle après avoir été levés à la campagne. Elle était, suivant l'expression de Dupont de Nemours en 1790, « un impôt sur les campagnes » : que cet impôt ne pût pas dépasser un certain maximum, cela va de soi, mais pourquoi n'aurait-il pas pu descendre plus bas et même très bas?

Jean BOURDON.

DISCUSSION

Le P. Roger MOLS, professeur aux Facultés Saint-Albert à Louvain attire l'attention sur certains écueils dans le domaine de la démographie historique (1).

Premier écueil : *Subir la fascination des chiffres globaux et précis*. Cette précision n'est souvent qu'apparente. L'exemple du premier recensement suédois de 1749 montre que les totaux obtenus ne sont jamais identiquement les mêmes. Pour déterminer le degré de créance mérité par une donnée démographique, il faut se demander par quel moyen elle a été obtenue : comptage ou relevé direct, calcul ou estimation ou plusieurs de ces moyens à la fois. Seules les listes nominatives et les registres paroissiaux contiennent des relevés dont chaque unité est énumérée une à une.

Dès lors, que faire des chiffres globaux? En vérifier l'origine; en contrôler les postes partiels.

Une des causes d'erreurs est la présence de chiffres ronds. Une autre, celle de chiffres résultant de calculs factices. Des exemples suggestifs sont empruntés à la statistique des pauvres dressée à Liège en 1789, au relevé des pèlerins hospitalisés à Rome en 1650 par l'Archiconfrérie de la Sainte Trinité, au total

(1) Roger MOLS, *Introduction à la démographie historique des villes d'Europe du XIV^e au XVIII^e siècle*. Université de Louvain, Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 4^e série, fasc. 1-3, 3 vol., Gembloux, Duculot, 1954-1956.

des bouches à nourrir à Dresde en 1588, à la population de Vannes en l'an II et en l'an IV, au mémoire de l'intendant du Languedoc, de Basville (1).

Comment déceler les chiffres suspects? Un indice est la répétition anormalement fréquente des mêmes chiffres terminaux. Exemple : les statistiques départementales publiées par Young dans son *Voyage en France* (2). Très suspectes sont aussi les indications d'âge. On peut le voir en les traduisant en une « pyramide » de la population. Une autre cause est la présence de fautes de calcul ou de transcription. Elle oblige l'historien à refaire tous les calculs, ceux surtout figurant dans des tableaux statistiques récapitulatifs. Les erreurs des postes partiels parviendront parfois à être décelées grâce à un emploi judicieux de la « critique statistique ou technique ». Une application de cette critique permet, par exemple, de reconstituer l'évolution réelle de la population lilloise au XVIII^e siècle en corrigeant les données erronées transmises par les sources. Elle permet de détecter une erreur au dénombrement d'un quartier d'Anvers en 1612 (3).

La confrontation de deux séries de données datant de la même époque et indépendantes l'une de l'autre est aussi très fructueuse en statistique.

Un exemple, unique en son genre, est fourni par le rôle des communautés lorraines dressé en 1708 sur l'ordre de Léopold 1^{er}, comprenant sur le même document deux séries de données fournies par des autorités différentes : les trois premières pages de chaque cadre devant contenir des chiffres provenant des autorités civiles; la quatrième, ceux des curés des paroisses (4). Tous ces chiffres sont précis jusqu'à la dernière unité. Sans doute, ils ne furent pas conservés au complet (5). Mais que valent ceux que l'on a conservés?

A cause de l'intérêt présenté par ce document, le conférencier l'a soumis à un examen plus approfondi de critique statistique. Cet examen a démontré que les deux séries de données furent consciencieusement recueillies, mais il a révélé en même temps de très curieuses anomalies.

La transposition des données énumératives en une série de pourcentages et leur traduction en cartogrammes ont permis de conclure que les réponses fournies par les curés sont d'une exactitude assez honnête. Il en résulte, pour l'ensemble de la Lorraine, une proportion de 36 non-communiants pour 100 habitants. Sans doute, les écarts d'un canton à l'autre sont considérables

(1) Cfr. Th. GOBERT, *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, t. I, 7^e partie, Population, Liège, 1924, p. 504 (chiffres par paroisse). — Mario ROMANI, *Pellegrini e viaggiatori nell'economia di Roma dal XIV al XVII secolo*, Pubbl. dell'Università cattolica del Sacro Cuore, 25, Milan 1948, pp. 323-343. — J. FALKE, *Statistische Nachrichten über Dresden aus dem 16. u. 17. Jahrhundert*, dans *Archiv. für Sächsische Geschichte*, t. IX (1871), p. 331. — E. MARTIN, *La population de Vannes au début et à la fin du XVIII^e siècle*, dans *Annales de Bretagne*, t. XXXV (1923), p. 625-626). — P. E. VINCENT, *French Demography in the Eighteenth century*, dans *Population Studies*, 1947, pp. 66-67 (sur Lamoignon de Basville).

(2) A. YOUNG, *Voyages en France en 1787, 1788 et 1789*. Trad. H. Sée « Les classiques de la Révolution française », t. II, pp. 858-859.

(3) P. THOMAS, *Textes historiques sur Lille et le Nord de la France avant 1789*, pp. 308-309. — R. MOLS, *Beschouwingen over de bevolking geschiedenis in de Nederlanden*, dans *Tijdschrift voor geschiedenis*, 1953, p. 219, d'après les données de R. BOUMANS.

(4) Les données furent dépouillées par la section lorraine de l'*Institut National de Statistique* et publiées en forme de tableaux synoptiques par J. ROUSSEL, dans *Annales de l'Est*, 1952, pp. 167-174. Cette publication complète l'excellente étude sur les dénombrements lorrains donnés dans la même revue (1950, pp. 171-207) par Fr. VISINE.

(5) Les lacunes comprennent la plupart des villes, six cantons en entier et de nombreuses localités dans plusieurs autres cantons.

(de 25,3 à 52,5; soit plus du double). Mais, si l'on reporte tous les pourcentages cantonaux sur un cartogramme, on constate l'existence de régions géographiques de structure démographique similaire : les 4/5 des pourcentages inférieurs à 34 forment un bloc dans le triangle Nancy-Neufchâteau-Saint-Dié; par contre la quasi-totalité des cantons dont le pourcentage dépassait 39 se trouvait soit en Moselle, soit en Woëvre, soit dans le nord de la Meuse.

Les chiffres donnés par les autorités civiles présentent, eux aussi, des garanties satisfaisantes, puisqu'ils aboutissent dans la plupart des circonscriptions à un pourcentage assez constant d'environ 70 % d'enfants sur le total des célibataires.

Malheureusement, la confrontation réciproque des deux séries de données se révèle complètement décevante. Le pourcentage des « garçons et filles de tout âge » aurait oscillé, à l'échelon cantonal, entre 3,1 et 74. Autrement dit, sur 100 habitants, le nombre des non-célibataires aurait été compris entre 97 et 26. Chiffres inadmissibles. La même conclusion résulte des données spécifiant la composition par âges. Traduites en cartogrammes, elles ne montrent plus l'existence de régions démo-géographiques homogènes, mais les cantons où les enfants n'atteignent pas 20 % du total sont disséminés à travers tout le pays et voisinent avec d'autres où ils dépassent 40 %. D'autre part, dans 25 cantons, plus de la moitié des habitants recensés comme non-communiants auraient été des garçons de plus de 16 ans ou des filles de plus de 14.

Il résulte donc de cet examen que le dénombrement lorrain double de 1708 fut exécuté avec une très honnête conscience professionnelle, tant par les curés que par les autorités civiles, mais que les données fournies par ces dernières se rapportent à une population moins complète.

Deuxième écueil : *Se livrer à des comparaisons hâtives.*

On ne peut comparer valablement que des données établies sur les mêmes bases et obtenues suivant les mêmes méthodes. L'emploi des mêmes termes (p. ex. mobilisables, communiants, feux, habitants) ne signifie pas nécessairement des objets identiques. On ne peut comparer que des dénombrements présentant les mêmes garanties critiques de crédibilité. Ainsi, le tableau synoptique publié dans le rapport collectif sur la population du moyen âge présenté au IX^e Congrès international des sciences historiques (1) commet l'erreur de présenter côte à côte des chiffres obtenus par comptage direct, d'autres qui résultent de l'emploi de coefficients de réduction imaginaires appliqués abusivement à des listes fiscales (2), d'autres enfin dont on se demande ce qu'ils peuvent signifier (3).

(1) Paris, 1950, t. I, p. 80.

(2) Celles d'une série de localités limbourgeoises, dépendant à la fin du xv^e siècle de la Principauté de Liège et soumises en 1470 au dénombrement fiscal appelé « crenée générale ». Après avoir proposé un coefficient de réduction fortement surévalué pour transposer les unités fiscales en unités démographiques (*Bull. de la Commiss. royale d'hist.*, t. LXXI, 1902, pp. 67-106). — A. HANSAY a reconnu lui-même son erreur, laquelle a été définitivement établie par E. FAIRON, *Notes sur la domination bourguignonne dans la Principauté de Liège*, dans *Bull. de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXXII, 1912, pp. 17-41.

(3) Comme les 61.098 « feux » qui auraient constitué la population parisienne en 1328. Des considérations de critique statistique les plus élémentaires obligent de récuser ce chiffre. Dans son *Introduction* le conférencier avait tenté de le sauver en supposant qu'il pouvait se rapporter à une réalité démographique autre que des feux (p. ex. à une fraction des habitants). Dans un

Troisième écueil : *Oublier la différence qui existe entre les nombres cardinaux et les nombres ordinaux*. Les conséquences de cet oubli apparaissent, par exemple dans un article, par ailleurs excellent, sur un aspect de la démographie lombarde au xvi^e siècle (1). L'oubli de cette distinction a conduit son auteur à admettre comme historiquement établis des taux de natalité beaucoup trop forts et à en déduire diverses conséquences dont la solidité s'avère donc branlante.

Quatrième écueil : *Se laisser hypnotiser par l'hypercritique*. Ce n'est pas parce que les historiens d'antan ont fait preuve, à l'égard des grandeurs chiffrées, d'une crédulité désarmante, qu'il faut maintenant verser dans l'extrême opposé. Il est certainement excessif de réduire à environ 20.000 habitants la population gantoise vers 1350 (2). Il l'est plus encore de prétendre qu'à la fin du xiv^e siècle Édimbourg, étant plus petit que Tournai et Valenciennes, aurait donc renfermé au maximum 400 maisons (3).

À ces quatre écueils, il faudrait en ajouter beaucoup d'autres : écueils provenant des données elles-mêmes, écueils résultant des dispositions psychologiques des chercheurs, surtout de la tendance invétérée à se laisser hypnotiser par des facteurs épidémiques exceptionnels, aux dépens de l'attention qu'il faudrait accorder à l'action lente, constante et souvent décisive des facteurs endémiques.

Tout travail de critique est toujours ingrat, car il est un impitoyable fossoyeur d'illusions. Mais il est aussi un incomparable épurateur, un professeur de loyauté intellectuelle dans la recherche patiente de la seule vérité. Telle est la leçon majeure qui se dégauge de cette conférence.

M. CAVAINAC attire l'attention sur le cas de l'Italie, où la documentation sérieuse est plus précoce qu'ailleurs, se laisse suivre régulièrement du xiv^e au xix^e siècle, et a été étudiée dans les archives locales par J. Beloch, *Bevölkerungsgeschichte Italiens*, 2 volumes 1937-1939.

L'impression générale qu'on garde de la lecture de cet ouvrage est la suivante :

Le progrès de la population a commencé au xiii^e siècle (les villes commencent alors à déborder les enceintes romaines), mais, du fait de la Peste noire (vers 1350), elles ont dû attendre le début du xv^e siècle pour retrouver les chiffres d'alors.

En gros et d'une manière générale, la population de l'Italie aurait doublé depuis le début du xv^e siècle environ jusque vers 1800, mais non pas d'une façon continue, car de grosses catastrophes ont dû être réparées ;

1^o) De 1494 à 1559, les guerres d'Italie, très onéreuses, par exemple en Toscane. En revanche, on peut dire que l'Italie, après 1559, a connu la pause,

article qu'il vient de consacrer à la question, P. DOLLINGER (*Le chiffre de la population de Paris au XIV^e siècle : 210.000 ou 80.000 habitants?* dans *Revue historique*, t. CCXVI, 1956, pp. 63-92) s'est montré moins conservateur : le chiffre transmis résulterait tout bonnement d'une erreur de copiste. Il pourrait bien avoir raison.

(1) C. M. CIPOLLA, *Per la storia della popolazione lombarda nel secolo XVI*, dans *Studi in onore di Gino Luzzatto*, t. II, Milan, 1950, pp. 148-151.

(2) Erreur commise par Y. RENOARD, *Conséquences et intérêt démographiques de la Peste Noire de 1348*, dans *Population*, t. III (1948, p. 461.

(3) Erreur commise par J. COX RUSSELL, *British medieval population*, Albuquerque, 1948, p. 359, en interprétant un témoignage de l'historien chroniqueur Froissart.

alors que les autres pays de l'Europe occidentale et centrale connaissaient les guerres de religion, la guerre de Trente Ans, la guerre de succession d'Espagne, la guerre de Sept Ans.

2^o) Au cours du xvii^e siècle l'Italie a connu des épidémies dont deux terribles, celle de 1630 dans l'Italie du Nord, celle de 1656 dans l'Italie du Sud. Les chiffres des sources narratives sont suspects, mais il est sûr que, dans certaines régions, le quart de la population a succombé. Le xviii^e siècle n'a plus connu ces fléaux.

Si l'on considère en particulier les agglomérations urbaines de quelque importance, il est difficile d'y déceler un mouvement régulier quelconque : population à peu près stationnaire dans nombre de villes moyennes, déclin de Messine après la révolte de 1672-1678, élans énormes de Livourne et de Naples au xviii^e siècle, etc...

Tout cela, bien entendu, mériterait un examen beaucoup plus approfondi que celui que j'ai pu consacrer à ce travail important.

M. Jean BOURDON remercie vivement M. Cavaignac des indications qu'il vient d'apporter sur l'histoire de la population italienne. La méthode comparative de la *Sachkritik* exige de celui qui la manie des connaissances relatives aux populations de tous les pays et de tous les temps, connaissances qui sont fatalement inférieures à celles des spécialistes, dont le concours procure des compléments ou même des rectifications. L'entraide est nécessaire au progrès de la démographie historique.

M. L. HENRY. — De l'intéressante communication de M. BOURDON, je retiens d'abord le problème de l'évolution de la population de la France au xviii^e siècle. Je tiens à signaler à ce propos le remarquable travail de J. BOURGEOIS-PICHAU « Évolution de la population française depuis le xviii^e siècle » (*Population*, 1951, n^o 4, p. 635-662). L'auteur arrive à 25,6 millions d'habitants en 1776 et à 27,6 millions en 1796, dans la limite de la France actuelle moins Nice et la Savoie; la structure par âge de cette population s'accorde avec l'hypothèse d'un accroissement annuel de quatre pour mille depuis le début du siècle, si l'on admet que la mortalité a peu évolué et qu'elle est correctement représentée par la table de Duvillard. Le chiffre de 19 millions d'habitants vers 1700 n'aurait alors rien d'in vraisemblable. Quant à moi, je pense que le mieux serait de chercher une solution dans le dépouillement d'un nombre suffisamment grand de registres paroissiaux. L'enregistrement était suffisamment complet à partir du milieu du xviii^e siècle pour que la comparaison des sépultures et des baptêmes nous renseigne sur l'évolution de la population.

Au sujet de la mortalité urbaine, je tiens à rappeler les évaluations auxquelles est parvenu Deparcieux par une méthode très originale, décrite dans son « Essai sur les probabilités de la vie humaine » (Paris, 1746); les enfants nés à Paris à la fin du xvii^e siècle et au début du xviii^e avaient une espérance de vie à la naissance de 23,5 ans, contre 37 ans pour ceux de la région de Laon et 40 ans pour ceux des Cévennes-Languedoc. Certes, il s'agit d'évaluation et il est probable, d'après ce que dit Deparcieux, que celle relative à Paris provient d'un échantillon beaucoup plus important que les autres. La différence peut donc être exagérée; le chiffre donné pour Paris est, en tout cas, tellement bas qu'il

se suffit à lui-même; le remplacement de la population de Paris ne pouvait être assuré que par immigration.

Comme pour l'évolution de la population, la solution des problèmes soulevés par l'exode rural est à chercher dans le dépouillement des registres paroissiaux. Je citerai, à titre d'exemple, le village de Crulai, à la limite de l'Orne et de l'Eure, dont l'étude est en voie d'achèvement. Dans ce cas l'exode rural a été suffisant pour que la population n'augmente pas malgré un excédent des naissances sur les décès de l'ordre de cinq pour mille.

M. CAVAIGNAC, à propos de la communication de M. Henry et des tables de Deparcieux, demande à l'orateur ce qu'il faut penser du chiffre de Deparcieux pour la mortalité de la première année (7 450 survivants sur 10 000 naissances). Ce chiffre est déjà notablement différent de celui des tables du XIX^e siècle, de Montferrand par exemple (8 471 sur 10 000), et naturellement cette différence se répercute sur l'ensemble. Pour l'historien qui s'occupe de statistiques anciennes, il semblerait donc que les Tables de Deparcieux, quelles que soient leurs imperfections, sont une base de comparaison plus proche de la réalité que les tables tout à fait modernes?

M. Jean BOURDON. — Je n'ai point oublié les beaux travaux de M. Bourgeois-Pichat : si je n'en ai pas parlé, c'est d'abord que je cherchais à apporter des nouveautés et non à répéter ce qui a déjà été dit et très bien dit; c'est aussi que je me proposais de remonter du XVIII^e siècle à des époques plus anciennes, auxquelles sa méthode ne peut être appliquée. La controverse, qui mériterait d'être vidée absolument, n'est pas entre lui ou M. Henry et moi, mais entre eux et M. Esmonin, qui ne reconnaît pas la même exactitude aux registres paroissiaux du XVIII^e siècle et qui met en doute le chiffre de 19 ou 20 millions de Français en 1700. Les évaluations de 25,6 millions en 1776 et 27,6 millions en 1796 encadrent fort bien celle de 26 millions, formulée à l'époque, pour une date intermédiaire et d'après des raisonnements infiniment moins scientifiques. C'est un résultat dont il convient de se féliciter : la population de la France dans le dernier quart du XVIII^e siècle est mieux connue que celle de la Chine actuelle, dont le chiffre est affirmé par les non-spécialistes avec tant d'assurance.

Les évaluations de Deparcieux rappelées par M. Henry ajoutent un argument, et d'un très grand poids, à ceux par lesquels j'ai tenté d'établir que l'équilibre apparent des naissances et des décès à Paris au XVIII^e siècle dissimulait un déficit réel et considérable. La monographie de Crulai et celles qui la suivront seront très précieuses, mais pour les époques passées elles risquent de se réduire à des chiffres, tandis que celles d'Arsène Dumont (liste dans *Population*, 1954, p. 91-92) qui restent des modèles, portant sur des périodes récentes, disent aussi la nourriture, le logement, le vêtement, les lectures ou l'absence de lecture, les idées, etc... des habitants, par observation directe pour le présent et par les conversations des vieillards pour le temps de leur jeunesse : documentation sociale de premier ordre, précieuse pour elle-même et qui explique migration et natalité.

M. GACHON, professeur à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, nous a fait parvenir la note suivante sur les rapports de population entre villes et campagnes.

Cette communication lui a été inspirée par la lettre-circulaire extrêmement suggestive de Jean Bourdon, et particulièrement par le dernier paragraphe.

1. — *Position de la question.* — Les rapports de population entre villes et campagnes constituent un aspect particulier de la question des rapports généraux, dans l'espace et le temps, entre villes et campagnes. Afin de comprendre ces rapports généraux pour tel pays donné et pour telle époque de simples vues de bon sens doivent d'abord gouverner les démarches de l'esprit.

A. — *Actuellement.* — Il est certain que les villes et les campagnes se trouvent en situation de déséquilibre à l'avantage de celles-là au détriment de celles-ci. Sur le globe chaque année, trente à quarante millions d'humains, quittent les campagnes pour affluer dans les villes. La croissance universelle des villes et banlieues en effectifs humains, relève de causes à la fois économiques, sociologiques, psychologiques et politiques.

1^o *Causes économiques.* — Les activités rurales (agriculture, élevage) liées au sol, rapportent moins, à l'heure de travail, en moyenne, que les activités citadines : industrielles, commerciales, financières, administratives, bureaucratiques.

La raison profonde de la meilleure rémunération des activités industrielles, par rapport aux activités agricoles se trouve clairement définie dans une courte étude de Pierre Chouard (1).

Depuis l'ère de la houille, puis du pétrole, l'humanité consomme, d'une manière effrénée, les deux ressources organiques accumulées dans le sous-sol au cours des temps géologiques. Ces deux ressources sont à haut potentiel, mais elles ne sont pas renouvelables. Une fois épuisés la houille et le pétrole, compte tenu des matières fissiles fournisseuses d'énergie, il faudra inéluctablement que l'humanité revienne à l'exploitation, par les intermédiaires du sol et de la mer, de sa seule ressource renouvelable : l'énergie du soleil. C'est dire qu'il faudra que l'humanité dissémine à nouveau ses effectifs après les avoir concentrés durant l'ère, nécessairement brève, de la houille et du pétrole.

2^o *Causes sociologiques.* — Actuellement, l'homme satisfait mieux ses instincts sociaux, grégaires, à la ville qu'à la campagne...

3^o *Causes psychologiques.* — Pour la très grande majorité des individus, l'existence à la ville apparaît avec plus d'avantages et moins d'inconvénients qu'à la campagne...

4^o *Causes politiques.* — L'État moderne est un État citadin, plus ou moins socialiste. Car il est conçu pour satisfaire *d'abord* les besoins grégaires des masses citadines.

B. *Dans le passé.* — Il convient de distinguer entre beaucoup de situations physiques et humaines.

a) *Situations physiques.*

1^o Le climat est plus ou moins favorable à la vie disséminée, rurale.

Parmi les climats qui sont les plus favorables à la vie rurale citons : le

(1) Pierre CHOUARD, *Réflexions sur le malaise agricole entre les deux révolutions techniques*, in Recueil d'Études sociales à la mémoire de Frédéric Le Play, Paris, Picard, 1956, pp. 127-133.

climat tempéré maritime, le climat tempéré méditerranéen, le climat de mousson en Chine et dans l'Inde. D'où l'existence de campagnes anciennement, profondément humanisées en Asie des moussons et en Europe occidentale où la ville a été fille du village (1).

2^o *Le relief*. — Un relief modéré, doux est aussi favorable à la dissémination rurale.

3^o *La proportion territoriale de sol exploitable et exploité*. — Plus cette proportion est grande, plus la vie humaine peut se disséminer. En France, on peut évaluer cette proportion aux 4/5^e du territoire, au moins. Mais en Espagne, elle n'est que de la moitié au plus.

En somme, on peut dire qu'à tout moment de l'histoire, la dissémination rurale a exprimé un certain rapport entre les forces humaines disponibles et les obstacles naturels à surmonter : climat, relief, végétation, étendue territoriale à subjuguier, à dominer.

b) *Situations humaines*.

1^o D'abord, il y a eu, ou non, un *État assez puissant* pour faire régner l'ordre (quelque ordre que ce soit), et la paix civile à l'intérieur du territoire contrôlé. Ainsi, en France, dans la situation féodale, fragmentée, il y avait les villes fortifiées et le plat pays sans défense efficace. Puis, avec la monarchie de Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, le privilège de sécurité des anciennes villes ou bourgades fortifiées à l'intérieur du Royaume a disparu (2). Depuis le xvii^e siècle, les remparts ont été tardivement démolis. Sauf exceptions, les villes jusqu'à la fin du xix^e siècle, se sont peu aérées, urbanisées. La vie rurale apparaissait alors à beaucoup plus hygiénique, libre, indépendante que la vie citadine. Au contraire depuis ce siècle, la grande phase d'urbanisation accélérée, la ville française se trouve privilégiée.

2^o Cependant, même maintenant où la ville est dotée d'établissements médicaux et scolaires, d'écoles maternelles notamment, l'élevage de la plante humaine apparaît comme plus naturel et facile dans les campagnes françaises (climat tempéré, reliefs modérés, extension des terroirs productifs) que dans les villes françaises. Conséquemment, eu égard à la reproduction humaine, les campagnes anciennement et profondément humanisées sont plus *naisseuses* que les centres urbains. Par suite, lorsque les rapports villes-campagnes se trouvent en équilibre plus ou moins prospère, il est naturel, normal, qu'ait lieu un mouvement modéré de population de la campagne à la ville.

II. — *Examen sommaire de quelques situations historiques*. — Sur ces vues générales, examinons quelques situations.

A. — *Villes et campagnes dans le golfe limagnais de Clermont du XVIII^e au XIX^e siècle* (3). Le golfe limagnais où se trouvent Clermont, Montferrand, et six villages-bourgs anciennement fortifiés, est délimité par l'escarpe tectonique du

(1) Roger GRAND, *La ville est fille du village*, Actes du XIV^e Congrès international de sociologie, Rome, 1950, vol. II, pp. 300-313.

(2) Ainsi, le privilège de Dijon, ville forte, de 1630 à 1660, par rapport aux campagnes environnantes sans défense. Voir Gaston ROUPNEL, *La ville et la campagne au XVII^e siècle*, « Étude sur les populations du pays dijonnais ». Paris, Colin, 1955 (réédition) et compte rendu par Georges Chabot, « Annales de Géographie, juillet-août 1956, pp. 296-297.

(3) Philippe ARBOS, *Clermont-Ferrand*, Clermont, Delaunay, édit., 1930, 160 p. (16 × 25).

plateau des Dômes à l'Ouest, par le plateau de Gergovie au Sud, par le plateau des Côtes et de Chanturgues au Nord. Avant l'ère industrielle, toute la population était groupée, donc citadine. Mais ces citadins étaient autant jardiniers, arboriculteurs, vigneron, et donc liés au sol qu'ils étaient bourgeois, commerçants, artisans et donc liés à leur ville ou à leur bourgade. Les habitants pratiquaient en grande majorité l'alternance des activités, vivaient quotidiennement des heures tour à tour citadines à l'échoppe, à l'atelier, au magasin, au bureau, et des heures rurales, au jardin, à la vigne, dans la petite « tonne » suburbaine. Là ou là, les gains matériels, et pour les heures vécues extra-muros, gains de repos et de santé, étaient comparables ou compensatoires. Aussi, du XVIII^e siècle à la fin du XIX^e, la prospérité des centres urbains et des terroirs était-elle conjointe. Tandis que les centres augmentaient lentement de population, commençaient lentement de s'étaler, de leur côté les terroirs, qui étaient cultivés avec les outils à main gagnaient parallèlement en étendue. Les défrichements remontaient jusque vers les hautes pentes de l'amphithéâtre orographique.

Aujourd'hui que le golfe limagnais de Clermont groupe 1/3 de la population du département du Puy-de-Dôme et non plus seulement 1/17^e comme en 1850, le périmètre d'urbanisation a été agrandi 10 et 20 fois, mais la culture a considérablement régressé des hauts vers les bas de versants. La friche avoisine les rues nouvelles. Et ce signe topique de déséquilibre entre la ville et la campagne, entre l'industrie et l'agriculture, ne fait que traduire le déséquilibre des rémunérations horaires entre le travail à l'usine ou au bureau et le travail à la terre (1).

B. Villes et campagnes en Basse-Auvergne. — Vers 1850, dans le département du Puy-de-Dôme, alors peuplé de 600.000 habitants (480.000 seulement aujourd'hui) les 9/10^e du territoire étaient exploités, productifs d'une manière ou de l'autre : champs, prés de fauche, forêts, pâtures entretenues par écobuage et brûlis. Sur les plateaux cristallins, vers 600-800 m d'altitude, les densités kilométriques étaient fréquemment de 60, 80 et plus. La natalité l'emportait nettement sur la mortalité. Les jeunes ruraux étaient paysans, artisans, et migrants en hiver. Disséminés dans les hameaux, les ruraux étaient assez nombreux pour former, autour des centres paroissiaux et cantonaux, sociétés vivantes, complètes, ordonnées, hiérarchisées aussi bien que les citadins de Clermont, Riom, Thiers, Ambert ou Issoire. Entre ruraux et citadins, les avantages et désavantages respectifs, tels qu'ils étaient ressentis alors, se compensaient. La progression démographique entre 1815 et 1860 a été générale, dans les hameaux, presque autant que dans les villages, les bourgades et les villes. Le tissu humain allait, s'étalant, noué en mailles innombrables, sur presque tout le territoire. Fille du village, la ville prélevait, certes, « un impôt sur sa campagne » mais aussi elle était son foyer en la faisant bénéficier de ses diverses fonctions : administratives, financières, commerciales, culturelles, suscitatrices d'innovations et de progrès. Bref, il y avait liaison intime à réciproques bénéfiques entre chaque centre et son hinterland rural.

(1) Lucien GACHON, *Les rapports-villes-campagnes*, à paraître prochainement in *Revue belge de géographie*, Louvain.

C. *France et Brésil*. — Charles Morazé a comparé l'essor des trois agglomérations françaises : Bordeaux, Lille, Lyon, et de trois villes brésiliennes : Bahia, Rio de Janeiro, Sao-Paulo (1).

Population des 3 villes françaises vers 1800 : Lyon : 100.000; Bordeaux : 80.000; Lille : 50.000. Ces chiffres se trouvent dans les agglomérations actuelles multipliés respectivement par 8, 9 et 6.

Mais au Brésil, si Bahia, de 1860 à maintenant, n'a vu sa population que multipliée par 4, Rio, depuis 1860, a vu la sienne multipliée par 25, et Sao-Paulo, depuis 1890, a vu la sienne multipliée 600 fois ! C'est que les situations physiques et humaines au Brésil et en France étaient toutes différentes au siècle dernier, comme elles restent très différentes aujourd'hui. Autant aujourd'hui, Rio et Sao-Paulo offrent à leurs masses humaines des recours et des protections, des facilités et des commodités, bien des sortes de gagne-pain salariés, autant la vie est difficile, aventureuse, vers les fronts pionniers et plus encore dans les immensités vierges ou quasi vierges. Les distances et les vacuités sont les plus redoutables obstacles, avant les forêts, les brousses, les fleuves, les fauves, les bêtes venimeuses. Aussi dans le Brésil actuel, il n'est guère encore de campagnes véritables au sens européen, chinois ou indien du mot.

Au contraire, dans la douce France, on peut dire qu'il y a des campagnes depuis les millénaires néolithiques de l'optimum climatique post-glaciaire. Avec Ferdinand Lot, tout porte à croire qu'aux XII^e et XIII^e siècles, les campagnes françaises généralement étaient les plus richement humaines de tout l'Occident Européen. Nous n'en rappellerons que cette seule marque : le nombre, l'importance monumentale et souvent la richesse décorative des églises paroissiales.

Depuis l'ère industrielle, les campagnes françaises, appuyées sur leur ancienne et profonde texture humaine, ont relativement bien résisté à l'attraction urbaine. Leur résistance n'a fléchi, catastrophiquement parfois, que depuis que les villes françaises se sont véritablement urbanisées, soit seulement depuis quelques décades, surtout depuis la seconde guerre.

Conclusions. — La disparité villes-campagnes est un fait récent. Jusqu'à l'ère industrielle, dans l'Occident Européen, en Chine, dans l'Inde, régions à la fois de villes et de campagnes, les avantages et désavantages respectifs de l'existence humaine çà et là se compensaient, s'équilibraient. La ville, forte déjà rien que par son groupement de population, jouissait de deux avantages : la sécurité défensive et son rôle dirigeant, expliquant « l'impôt qu'elle prélevait sur les campagnes ». Par contre, la campagne avait des avantages non moins certains : plus grande facilité d'élever les enfants, plus grande sécurité alimentaire en cas de disette ou de famine. Comme la vie humaine était liée au sol, le rural était plus près que le citadin des indispensables sources vitales.

Mais maintenant que la vie humaine dépend davantage des ressources du sous-sol que de celles du sol, l'industrie l'emporte sur l'agriculture, la ville sur la campagne. Dans beaucoup de régions françaises, là où vivaient dix ruraux pour un citadin, la proportion se trouve inversée.

(1) Charles MORAZÉ, *Les trois âges du Brésil*. Paris, Colin, 1953 (Fondation des Sciences Politiques).

D'ailleurs, c'est seulement depuis la grande industrie, qu'avec la victoire de la ville et la défaite de la campagne les notions de rural et de citadin se sont véritablement différenciées. Dans le passé national, il était des seigneurs, des nobles et puis des courtisans; des bourgeois, des paysans, des artisans. Les termes nouveaux de « rural » et de « citadin » sont entrés dans l'usage avec les nouvelles notions qu'ils portent. Et leur légitime nécessité vient justement de la disparité qui s'est creusée entre villes et campagnes. Cette disparité ou cette distorsion est d'ailleurs présentement très variable suivant les régions du globe et suivant les pays. Dans chaque Nation-État d'aujourd'hui, une demi-douzaine de facteurs commandent en effet le phénomène urbain : l'étendue territoriale, le climat, la densité moyenne de la population, la date de l'industrialisation, les moyens nationaux, le régime politique.

Dans l'Occident Européen, c'est en France que la distorsion villes-campagnes reste actuellement la plus forte. Et cela à cause principalement de la véritable disparité française. A savoir, comparativement à tous les pays voisins, la grande infériorité de la densité moyenne de population par kilomètre carré de territoire utilisable. Considérée dans son milieu géographique : l'Europe occidentale, la France est trop grande pour la population qu'elle porte. Et comme elle ne saurait faire que l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie soient moins peuplées qu'elles ne sont kilométriquement, en moyenne kilométrique, le débat entre malthusiens — il n'est d'hommes que de richesses — et anti-malthusiens — il n'est de richesses que d'hommes — se trouve tranché, pour nous autres Français, *ipso facto*.

Qu'il nous plaise ou non idéologiquement, civiquement, patriotiquement, et même humainement parlant, tant pis pour la France si elle n'a que 80 habitants au kilomètre carré quand l'Allemagne et l'Angleterre en ont 210. Pour défaut de population globale, en France depuis un ou deux lustres, les disparités s'aggravent entre villes et campagnes, entre régions rajeunies et régions malades, entre départements de bonne démographie et départements de stagnante ou déclinante démographie.

Au contraire, dans les pays voisins de la France qui sont territorialement moins étendus, ou seulement tout petits, qui ont de fortes et très fortes densités moyennes de population, qui sont très industriels et commerçants depuis plusieurs générations, l'âge est d'ores et déjà dépassé des « villes tentaculaires » et des « campagnes hallucinées ». C'est tout le territoire hollandais qui se trouve maintenant équipé, modernisé, urbanisé, les campagnes après les villes. Aussi bien en Hollande, la proportion de ruraux, au lieu de diminuer, augmente-t-elle. Cette insigne exception à la règle générale, est particulièrement éclairante. En prévision optimiste, l'humanité échappant demain aux apocalypses atomiques ou autres, la Hollande préfigure un nouvel âge de haute civilisation mécanicienne et humaine où il n'y aura plus à proprement parler de villes et de campagnes séparées, de citadins et de ruraux, séparés, différents. D'ores et déjà il se voit dans les bassins du Rhin, de l'Escaut, de la Tamise, du Pô, que les lieux privilégiés du peuplement sont les banlieues et grandes banlieues progressivement étendues à tout le territoire.

Mélanges spatiaux des divers modes d'existence. Alternance des activités. Le temps du travail et celui des loisirs. Les millions de touristes citadins vers

la campagne, la montagne, la mer. Et par contre les touristes ruraux dans les villes. L'auto, multipliée, fait éclater la ville comme elle infuse la campagne dans la ville.

Dans un pays moderne riche en hommes, en capitaux, en industries, en commerce, en cultures et élevages intensifs, dès lors que censément partout se trouvent l'électricité, le gaz, l'eau sous pression et de commodés liaisons par route, par fer, par eau, par air, par fil ou par sans fil, il n'y a plus à proprement parler de villes et de campagnes, de citadins et de ruraux.

M. Jean BOURDON propose à la belle communication de M. Gachon trois additions : 1^o Donner aux campagnards les commodités longtemps réservées aux citadins, ou du moins la plupart d'entre elles, n'est possible que si chaque village est suffisamment peuplé. L'électrification, à distance égale de la centrale électrique, entraîne les mêmes frais, que le village compte quatre maisons ou quarante; dans le second cas chaque intéressé peut en payer sa part, dans le premier la charge individuelle serait insupportable. C'est un exemple entre beaucoup d'autres. Une campagne trop peu peuplée est nécessairement laissée à l'abandon. Même les services indispensables coûteront très cher à chaque contribuable là où il y a trop peu de contribuables. Voici un quart de siècle le conseil général du Lot dénonçait avec indignation le nombre des centimes additionnels qu'il avait dû voter : il en aurait fallu moins si la population du département n'avait décré de 100 000 habitants, donc de plus du tiers de ses contribuables.

2^o Distinguer dans chaque population la proportion des groupes d'âge constitue la première démarche d'un démographe. Mais on n'a peut-être pas assez songé à introduire cette distinction dans l'intérieur de chaque profession : une récente étude de M. Roland Pressat (*Population*, avril-juin 1957) permet de le faire pour les agriculteurs français de chaque département. Les agriculteurs de 35 à 54 ans sont à la tête de presque toutes les exploitations : dans la Moselle ils étaient, en 1954, 8 140. Dans vingt ans les agriculteurs de 15 à 34 ans les auront remplacés. Mais ils sont 7 200 : si aucun d'entre eux ne mourait d'ici 1974 (hypothèse impossible) et si aucun d'eux ne quittait la terre (hypothèse invraisemblable partout, et spécialement dans un département où l'appel des mines et des usines est particulièrement fort) ils ne suffiraient pas à remplacer les travailleurs actuels de l'âge moyen, qui dès 1964 ne seront plus que 7 310. A la même date les travailleurs de 55 ans et au delà, bien plus nombreux proportionnellement dans l'agriculture que dans l'industrie, seront tombés de 7 100 à 6 600. Faut-il dans la Moselle, où dès maintenant le rapport du nombre des cultivateurs à l'étendue des terres de labour est faible, chercher à accélérer l'exode rural? Et la question se pose dans les mêmes termes, quoique de façon moins aigue, pour beaucoup d'autres départements.

3^o L'excès de la mortalité dans les villes a cessé d'être la règle : dans certaines d'entre elles et à certains âges la mortalité est même plus faible qu'à la campagne. Mais c'est à un autre point de vue, par leur infécondité, que les grandes villes sont restées le tombeau du genre humain. Avant 1939 déjà la *Statistique générale* avait calculé que le taux de reproduction nette de la France aurait été en équilibre sans le déficit des départements de la Seine et de Seine-et-Oise

(l'agglomération parisienne), du Rhône (l'agglomération lyonnaise) et des Bouches-du-Rhône (l'agglomération marseillaise). La distinction des naissances d'après le domicile de la mère, qu'effectue maintenant l'I. N. S. E. E., fait apparaître encore plus fortement le contraste entre la fécondité des campagnes et celle des grandes villes. M. René Dumont et quelques autres, préoccupés d'accroître systématiquement l'exode rural, ne songent pas assez aux conséquences démographiques qu'il entraîne.
